

INITIER LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN PETITE ENFANCE

I - CADRE GENERAL

1. Définitions

On utilise le terme de développement durable pour recouvrir des réalités parfois bien différentes, d'où la nécessité de le définir :

« Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. »

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>

« C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :

- La dimension environnementale. Le développement des activités humaines doit se faire de façon à ne pas nuire à la capacité de renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques ;
- La dimension sociale. Le développement harmonieux de la société humaine passe par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base (la santé, l'éducation) ;
- La dimension économique. Le développement économique doit permettre la diminution de l'extrême pauvreté et l'exercice par le plus grand nombre d'une activité économique dignement rémunérée.

À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. »

<https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>

2. Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030



Souvent peu connus, ces 17 objectifs ont le mérite de cibler les différents domaines dans lesquels intervenir pour déployer cette notion de développement durable au niveau mondial d'ici à 2030 :

« En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Au cœur de l'agenda 2030, 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. »

<https://www.agenda-2030.fr>

3. En France

Chaque pays, à partir de cet agenda 2030 et des 17 ODD, définit ses priorités, ses axes d'évolution. Cette feuille de route n'est pas à proprement parler contraignante, les termes employés permettant des interprétations assez variées.

« La feuille de route de la France, adoptée le 20 septembre 2019, a défini six enjeux que la société française doit relever :

1. Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.
2. Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.
3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.
4. Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables.
5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des objectifs de développement durable, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.
6. œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité. »

<https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>

4. Autres définitions de termes couramment utilisés :

Biologique : produit issu de l'agriculture biologique (pas d'ajout de produits de synthèse, pas de modification génétique). Alimentaire, textile, cosmétique, ... Certifiés, testés. Ex : AB

Écologique : produit pensé, conçu, produit, emballé, distribué, recyclé avec comme but de minimiser son impact environnemental. Certification stricte, ex : Ecocert, écolabel

Un produit bio n'est pas forcément écologique (peut venir de très loin, être suremballé, ...) Un produit écologique n'est pas forcément bio

Éthique : doit là aussi répondre à des critères précis, liés au développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises Ex : Fair trade

Il existe en France et dans le monde de très nombreux labels, avec des cahiers des charges portant sur des critères plus ou moins variables. Il est intéressant de s'y pencher, certains labels étant beaucoup plus contraignants que d'autres.

II. LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN PETITE ENFANCE

Le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants fait apparaître pour la première fois cette notion :

Art. R. 2324-29.-Les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles.

« Le projet d'établissement ou de service comprend les éléments suivants :

« 1° Un projet d'accueil. Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38 du présent code, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ;

« 2° Un projet éducatif. Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ;

« 3° **Un projet social et de développement durable.** Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32. Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable. »

Selon les projets, régions, mairies, entreprises, ... il y a de grandes différences sur l'application des recommandations nationales.

Pour les crèches récentes, de nombreux points sont pris en compte pour la construction, les matériaux, les produits, les meubles.

Lors de travaux dans des structures plus anciennes, il y a en général une volonté d'améliorer le bilan énergétique des bâtiments, d'améliorer le renouvellement de l'air...

Mais le développement durable en PE va bien au-delà des aspects matériels. Pour parler de développement durable en crèche, il faut retrouver les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental.

Si les équipes se représentent assez bien ce que peuvent être les volets économiques et environnementaux, le volet social est souvent moins connu. Il s'intéresse entre autres aux conditions de travail (sécurité, santé au travail, formation, gouvernance partagée, décisions participatives...), au lien social (relations avec les parents, avec le quartier, ...), la mixité (culture, genre, en situation de handicap, ...) dans l'équipe et parmi les enfants accueillis.

Les crèches peuvent s'engager seules dans cette démarche, elles peuvent également se faire accompagner et labelliser (en France, labelVie -ex Ecolocrèche)

Pourquoi initier une démarche de développement durable en EAJE ?

- Pour répondre aux exigences du décret 2021(dans le projet social)
- Pour faire des économies
- Pour la préservation des ressources planétaires et répondre aux enjeux de notre époque
- Pour vivre mieux
- Pour permettre aux enfants et leurs familles de « baigner » dans cette démarche et l'ancrer dans les habitudes (on protège mieux ce que l'on connaît), partager des valeurs
- Pour apporter davantage de sens au travail, de cohérence à l'équipe, une nouvelle dynamique
- Pour se remettre en lien avec le vivant
- Pour s'initier à l'écocitoyenneté
- Pour être repéré comme crèche écolo, avec une démarche particulière
- ...

Comment s'y prendre ?

Faire le point sur l'actuel : lister précisément ce qui est déjà mis en place, ce qui mériterait d'être amélioré dans chacun des trois volets

Prendre conscience de l'impact des gestes quotidiens

Voir ce que souhaite l'ensemble de l'équipe (laisser une place au rêve)

Définir des objectifs réalisables, sur des points définis comme prioritaires (on ne peut pas tout faire en même temps).

Se fixer un calendrier, éventuellement choisir des personnes référentes pour le suivi des évolutions

Démarrer rapidement, avec les petites actions faciles à mettre en place, tout en prenant le temps de faire des essais

Impliquer l'équipe au complet

Maintenir dans le temps les actions décidées

Transmettre, expliquer et impliquer les parents (ateliers, recettes, partages, coup de main pour des travaux ou le jardin, fabrication de matériel, récupération, accompagnement sorties, affichages, pédibus pour aller à la crèche, ...). Éviter la culpabilisation ou le catastrophisme : proposer des actions.

Consommation

Pour s'aider à trouver comment agir, on peut s'appuyer sur les 7 R du développement durable :

Refuser : les gadgets gratuits, les choses dont on n'a pas besoin, ...

Réduire : les objets accumulés, la consommation, les déchets

Réparer

Réutiliser : pour soi, ou donner

Recycler : trier, composter

Réinventer : changer nos modes de consommation (location, prêt, acheter selon les 3M :

Moins/Mieux/Multi-usage...), nos modes de déplacement...

Revendiquer : faire connaître la démarche dans laquelle on s'est engagé

On peut aussi se demander : dans ce que je jette, qu'est ce qui pourrait être durable, ou recyclé?
Comment pourrait-on faire autrement ?

III. CONCRÈTEMENT EN EAJE

1. Avant la construction ou en cas de travaux, réfléchir aux choix concernant :

Gros œuvre :

- charte chantier vert (chantier respectueux de l'environnement : limiter les nuisances, les risques sur la santé des ouvriers, les risques de pollution, limiter la quantité de déchets..)

- choix des matériaux utilisés

- confort thermique (choix système de chauffage, isolation, possibilité d'aérer, occultation possible des vitres, climatisation naturelle, ...) et phonique (matériaux qui absorbent le bruit, taille des espaces, ...)

- qualité de l'air (peintures et solvants, aération, ...), vérifier les labels sur les produits utilisés

- éclairage (modulable, lumière du jour, ...)

- énergie (panneaux solaire, chauffe-eau solaire, choix du distributeur d'électricité, système de chauffage, ...)

- cuisine pour préparer les repas sur place

- jardin, extérieur : les revêtements mous (la plupart sont faits à partir d'agrégat de pneus assemblés à la colle) ne sont obligatoires que sous les structures motrices. L'herbe et les arbres assurent une température mieux régulée, un environnement plus sain, des supports d'observation et de jeux infinis, un décor évolutif, et engendrent un sentiment de bien-être pour petits et grands.

Étudier la possibilité de jardin « sauvage », avec relief, coins à herbe haute, ...

Planter des arbres fruitiers

Penser à la végétalisation des toits, aux végétaux en intérieur

Matériel :

- choix du mobilier, pour ses qualités de durabilité, ses matériaux (bois, tissu, plutôt que plastique et PVC), ses aspects pratiques (modulable, facile à nettoyer et à ré-agencer au fur et à mesure des besoins des enfants...)

- choix des jouets, là aussi en évitant le tout plastique, les jouets « mono-usage » qui ne nourrissent pas les élans exploratoires des tout petits, les effets de mode, ... Dinette en porcelaine, jouets en bois, jolis livres, jeux favorisant la manipulatoire ...
- choix de la vaisselle et des contenants alimentaires utilisés par les enfants et les professionnel.le.s, en privilégiant le verre, la céramique, l'inox (matériaux inertes) plutôt que les divers plastiques qui peuvent diffuser des produits dangereux ou nocifs –connus ou à découvrir – dans la nourriture, spécialement avec la chaleur (ne pas tout jeter, mais penser à changer lorsque l'on renouvelle son matériel).
- choix de l'utilisation de couches biodégradables fabriquées en France (surcoût), couches lavables, location de couches, ... (3,5 milliards de couches jetées chaque année en France).

2. Au fil des jours :

Globalement, on cherchera à proposer un environnement le plus sain possible (air, eau, matériaux, acoustique, thermique...).

- favoriser les circuits courts pour l'alimentation, le matériel, ...
- repas : selon les possibilités, alimentation bio, locale, de saison. Choisir des aliments peu transformés, limiter les emballages
- penser les achats en fonction des besoins réels. Réparables, rechargeables, garantis, écologiques, pas suremballés. Privilégier le vrac. Pesar ses déchets de repas pour ajuster les commandes (être précis sur la pesée : ce qui laissé dans l'assiette ou ce qui est non servi, quoi, ...)
- pour renouveler le matériel, profiter des vide greniers, proposer des vide-crèches, envisager la circulation des jouets entre crèches
- trier et recycler les déchets (beaucoup de choses peuvent se faire avec les enfants)
- réparer ce qui est cassé, en présence des enfants quand ce n'est pas dangereux, voire avec eux. Demander aux parents (ressources)
- dans la mesure du possible, choisir des prestashop en cohérence avec les objectifs choisis
- faire un grand ménage, tri de la totalité des jouets, du matériel pédagogique, des produits... Recycler, donner, échanger
- faire attention au gaspillage
- veiller aux économies d'énergie : être attentif aux éclairages qui restent parfois toute la journée allumés, profiter des heures creuses pour les lessives, aérer quand il fait chaud, régler les thermostats, ...
- faire des économies d'eau (fermer les robinets, mais aussi ne pas jeter aux toilettes l'eau qui a servi pour les jeux d'eau, ou celle qui reste dans les verres, s'en servir pour arroser les plantes, ...)
- être attentifs à la gestion des déchets : composteur, tri, recyclage, poules, partage avec un paysan... En se souvenant que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !
- limiter les impressions papier, mais attention, le tout numérique n'est absolument pas neutre ! On utilise de grosses quantités d'énergie pour envoyer, stocker, gérer les envois par mail, les clouds, ... et les usines qui gèrent ces données ont un fort impact écologique.
- choix d'un serveur philanthropique.
- être attentifs aux produits utilisés pour le ménage (certaines crèches n'utilisent aucun produit ménager et font tout le ménage à la vapeur, d'autres utilisent jusqu'à 40 produits différents tous porteurs de molécules différentes et potentiellement dangereuses pour les tout petits). Les équipes ont la possibilité de se fabriquer leurs produits (bicarbonate, savon noir, vinaigre blanc), à faire valider par la PMI (la conservation dépendra des ingrédients, du contenant, de la quantité, de la lumière, la température...). Stocker en contenant inertes (privilégier le verre) ranger dans un endroit frais ou peu chauffé, éviter la lumière (les UV détériorent les produits) : contenants opaques, verre teinté, ...
- Préparer ses produits pour la semaine ou 15 jours plutôt qu'une grande quantité difficile à conserver
- choisir attentivement les produits utilisés pour nettoyer les enfants : ils entrent en contact avec leur peau, très fragile. Choisir un label contraignant, ou de l'eau, ou du liniment (qui peut être fabriqué par l'équipe) et validé par la PMI, du savon, ... Lire les étiquettes, repérer les produits à éviter.
- penser à l'implication des parents et l'insertion dans le quartier : écoles, maison pour personnes âgées, associations, agriculteurs, entreprises, etc.

Réfléchir à des partenariats, des partages (aide à la création d'un jardin, matériel détourné, tricotage de bonnets et couvertures pour les poupées, récupération des déchets alimentaires pour les poules ou cochons...)

- proposer des sorties en médiathèques ou ludothèques (emprunter plutôt qu'acheter)
- essayer de faire des sorties hors de la structure (découverte de l'environnement, mini ferme, ...)
- réfléchir à la création d'un jardin (au sol ou en carrés) pour faire pousser des choses que l'on mangera, faire pousser des fleurs, ...
- faire une boîte à dons : livres, matériel de puériculture, habits... achalandée par la structure et les parents

3. Avec les enfants :

Le comportement des adultes aura une influence majeure sur ce type de projet (apprentissage par l'exemple). Partager des valeurs : vigilance par rapport au gaspillage (fermer les robinets, éteindre les lumières, les appareils en veille, gestion de l'eau..), respect du vivant (ne pas écraser les araignées !), et surtout partager l'émerveillement, la joie des découvertes.. : plutôt que d'initier à proprement parler au développement durable, il s'agit plutôt de partager avec les tout petits l'amour de la nature, des aliments sains, d'un air du dehors, d'activités soutenables, de découvrir les différentes matières par le jeu (pâte à papier, aimants, patouille à la terre, sable, jardinage..), dans un contexte bienveillant et sécurisant.

Etre attentif à ne pas être trop inquiétant ou culpabilisant dans nos propos, plutôt axer notre discours et nos actions sur prendre soin du vivant et de la beauté du monde

Aller dehors, aussi souvent que possible (jouer à la dinette dehors avec de la terre et du sable, observer, proposer du land art, des séances d'observation de l'extérieur, sentir les fleurs, l'herbe, faire un herbier

Réaliser des plantations, aller les arroser, les voir pousser (semer en fin d'hiver les graines qu'on replantera dans le jardin au printemps et dont on dégustera les fruits en été ou automne..). Les plantes nous enseignent la patience, et nous remettent dans le rythme de la vie

Utiliser du matériel de récupération pour jouer Pour ce genre de matériel, attention à l'hygiène et au type de matériel récupéré (flacons de cosmétique qui peuvent contenir des molécules nocives : préférer l'alimentaire). Prendre appui sur des structures qui proposent des activités autour de cette démarche (Et colegram à Bourgoin Jallieu par exemple).

Fabriquer avec eux les supports de jeux, ou les faire en leur présence (chacun fait sa pâte à sel plutôt qu'un gros plat, idem pour la peintre maison, la maïzena mouillée : la fabrication intéresse autant les enfants que l'utilisation (voire même plus !))

Cuisiner avec les enfants

Projets originaux : hôtel à insectes, compost, poules, LPO, tonte de la pelouse par des moutons, ruche, boîte à livres, boîtes à partage d'habits, de matériel de puériculture, récupérer l'eau déminéralisée de la clim et sèche linge pour repassage, lombricompost

Proposer des jeux éphémères, des jeux coopératifs

Soliciter l'intelligence de la main, proposer des activités multisensorielles, impliquer le corps en entier, en mouvement

Jouer avec les éléments, les matériaux :

- eau (froide, tiède, gelée, en bulles, qui circule dans des tuyaux, se fait absorber par une éponge, voir ce qui flotte ou coule..),
- la terre (mouillée, sèche, tassée..),
- le feu (si possible, on peut faire un petit feu dans le jardin..),
- la lumière (lampes de poche, ombres chinoises, ombres de couleur, cristaux à arc en ciel, ..)
- l'air (éventails, ventilateur, mobiles extérieurs, tourniquets à souffler, appeaux, sifflets, sèche cheveu et air de clim..),
- les métaux (qui s'aimantent ou pas, qui résonnent, ..)
- le bois, le carton, le papier...